



1



10097 - 10110

1
2
3
4
5
6
7
8
9
19
11
12
13
14



19 de Paris *Alydemister*
Rome 1874

1. (Kammer) Notice sur l'ouvrage: Grammaire arabe par Silvestre de Sacy. (Extrait du Mag. Encyclop)
- 2 Sacy Discours sur la Relation de l'Égypte par Abdallah
- 3 — Discours sur l'ouvrage de M. Abel Rémusat: Essai sur la langue et la littérature chinoises
- 4 — Discours sur les traductions des ouvrages écrits en langues orientales. (Extrait des discussions de la Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut.)
5. — Mémoire sur la dynastie des Assassins et sur l'origine de leur nom (Extrait du Moniteur. 1809)
6. — Lettre de l'éditeur du Moniteur sur l'Étymologie du nom des Assassins. (Extr. du Mon.)
7. Rousseau Mémoires sur les Ismaélites et les Nosaïris de Syrie avec des notes par J. de S. (Extr. des Annales des Voyages)
8. Sacy Nouveaux Renseignemens sur les Opérations militaires des Wahabites. (Extr. des Annales des Voyages)
- 9 — Notice de l'ouv. Recherches critiques et historiques sur la langue et la lit. de l'Égypte p. Decaumont (Extr. de M. E.)
10. — Notice de l'ouv. Mémoires geogr. et hist. sur l'Égypte par Astruc. Premier — Second Extrait
11. — Notice de l'ouv. L'Appréciation du Monde p. Michel Perr (Extr. du Mag. Enc.)
- 12 — Notice de l'ouv. Annuaire p. d. & c.
- 13 — Notice de l'ouv. Description de quelques monnaies p. Fräher Kasan 1808. (Extr. du Mag. Encycl)
14. — N. de l'ouv. Ancient Alphabets par Kemner (Extr. du Magazine Encycl)





10105

NOTICE DE L'OUVRAGE

INTITULÉ:

RECHERCHES critiques et historiques sur
la Langue et la Littérature de l'Égypte;
par ET. QUATREMÈRE.

PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE J. B. SAJOU,
Rue de la Harpe, n.° II.

1808.



NOTICE

DE L'OUVRAGE

INTRODUCTION

RECHERCHES, CRITIQUES ET HISTORIQUES SUR
LE PAYSAN ET LE MINISTRE DE L'ÉGYPTE

Extrait du Magasin Encyclopédique, Journal pour
lequel on s'abonne chez TOURNEISEN fils, libraire,
rue de Seine, n.° 12.

PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE J. B. BAYOU

Rue de la Harpe, n.° 12

1828



NOTICE

DE L'OUVRAGE

INTITULÉ :

RECHERCHES *critiques et historiques sur la langue et la littérature de l'Égypte ;*
par ET. QUATREMÈRE. Paris, imprimerie impériale, 1800.

« LA philologie, qui est la base de toute
« bonne littérature et sur laquelle reposent
« la certitude de l'histoire et la connoissance
« du passé, ne trouve presque plus per-
« sonne pour la cultiver. Les savans dont les
« travaux fertilisent encore chaque jour son
« domaine, restes, pour la plupart, d'une
« génération qui va disparaître, ne voyent
« croître autour d'eux qu'un trop petit
« nombre d'hommes qui puissent les rempla-
« cer; cette lumière publique, propre à en-
« courager et à juger leurs travaux, dimi-
« nue sensiblement de clarté, et son foyer
« se rétrécit tous les jours de plus en
« plus (1). »

Ainsi s'exprimoit, il y a peu, dans une occasion solennelle, l'éloquent interprète d'une compagnie savante. Félicitons-nous de

(1) Rapport historique sur l'état et les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne.

pouvoir annoncer aujourd'hui un ouvrage qui appartient éminemment à cette *philologie*, *base de toute bonne littérature*, et dont la publication est d'autant plus propre à relever les espérances de tous les amateurs des bonnes études, que c'est ici le coup d'essai d'un jeune littérateur qui se montre pour la première fois dans la carrière.

Les recherches critiques et historiques auxquelles ce volume est consacré, ont pour objet direct, la langue et la littérature de l'Égypte depuis le règne des Ptolémées jusqu'à nos jours. Grâce aux connoissances variées que possède l'auteur et au grand nombre de manuscrits coptes, arabes et autres qu'il a consultés, ce sujet, en lui-même assez borné, s'est enrichi sous sa plume de beaucoup de discussions aussi intéressantes qu'approfondies sur divers points de critique, d'histoire littéraire et de géographie, qui augmentent le prix de son travail. Ne pouvant faire connoître dans une simple notice tout ce que ce volume offre d'intéressant aux amateurs de la littérature orientale, nous nous bornerons à indiquer les résultats principaux du travail de M. QUATREMÈRE, et à donner une idée de la marche qu'il a suivie dans l'exposition de ses savantes recherches.

Démontrer que malgré les diverses invasions de l'Égypte par des nations étrangères

depuis Alexandre jusqu'à Selim qui la réduisit sous le joug des Othomans, les habitans de cette contrée ont toujours conservé une langue particulière, qui n'eut rien de commun avec celles de leurs vainqueurs, et que cette langue connue depuis plusieurs siècles sous le nom de *langue copte*, ne peut être essentiellement différente de celle des anciens Egyptiens; tel est le premier objet que s'est proposé M. Quatremère, et qui occupe les deux premières sections de l'ouvrage. La troisième offre un tableau exact des efforts faits par divers savans de l'Europe depuis Scaliger, jusqu'au moment actuel, pour tirer la langue égyptienne de l'oubli, et lui donner, pour ainsi dire, une nouvelle existence. Quelques remarques sur la langue copte ouvrent la quatrième section, consacrée cependant essentiellement à faire connoître les principaux manuscrits en cette langue qui existent dans les grandes bibliothèques de l'Europe. On trouve ici des détails précieux sur le contenu des manuscrits coptes de la bibliothèque impériale de Paris. La cinquième section, l'une des plus considérables de tout l'ouvrage, a pour objet un dialecte de la langue copte connu sous le nom de *Baschmourique*. Nous croyons que l'auteur auroit mieux fait de réunir dans une même section ce qui concerne les divers dialectes

de la langue égyptienne et qui occupe quelques pages de la première section, ses observations grammaticales qui sont comme un hors d'oeuvre dans la quatrième section, et enfin sa dissertation sur le dialecte Baschmourique, et sur celui qui, si ses conjectures sont fondées, étoit particulier aux habitans des Oasis. Un long fragment du prophète Jérémie, écrit dans le dialecte auquel on avoit donné jusqu'ici le nom de *Baschmourique*, est inséré dans cette section. Une appendix qui contient des notes détachées qu'on peut regarder comme autant de petites dissertations sur divers sujets d'érudition et d'antiquités égyptiennes, enfin quelques additions terminent le volume.

Après avoir donné ainsi une idée générale de l'ouvrage, nous ne croirions avoir rempli que très-imparfaitement le but que nous nous proposons, si nous n'entriions dans quelques détails. Cependant, pour ne point excéder les bornes d'une notice, nous ne nous arrêterons que sur la première et la cinquième section. Celle-là, dont l'objet est de faire connoître quel fut le sort de la langue égyptienne sous les Grecs et les Romains, est d'un intérêt plus général. L'autre donnera une idée plus exacte de la variété des recherches de l'auteur qui, à l'occasion du dialecte Baschmourique, s'est livré à la discussion de

divers points de critique , avec beaucoup d'érudition.

Ce ne fut point aux exploits militaires ni aux conquêtes que l'Égypte dut sa célébrité. L'antiquité de ses institutions politiques et religieuses , la sagesse de ses lois , la culture des sciences et des arts , telles sont les causes qui , dès les temps les plus reculés , méritèrent aux habitans de l'Égypte une si haute réputation de sagesse et de science , et qui attirèrent chez eux les étrangers avides de s'instruire et animés du désir de faire participer leur patrie au bienfait des lumières et de la civilisation. On ne doit pas s'imaginer que les inscriptions hiéroglyphiques gravées sur les monumens fussent chez les Egyptiens les seuls titres écrits de l'histoire , et les dépôts uniques de toutes les sciences qui sont le fruit de la méditation ou de l'expérience , en un mot , des connoissances divines et humaines. Non-seulement toute l'antiquité nous atteste que les Egyptiens possédoient un grand nombre de livres écrits en leur langue ; et que l'étude de ces livres faisoit l'occupation des Ministres des autels auxquels la garde en étoit confiée. Nous pouvons de plus conclure de quelques témoignages d'un grand poids , et de l'inspection même de plusieurs fragmens de cette antique littérature qui sont

parvenus jusqu'à nous, malgré le voile qui les couvre encore, que le caractère employé dans ces livres n'étoit point l'écriture hiéroglyphique réservée pour les monumens, mais une écriture alphabétique. Et ceci, pour le dire en passant, nous explique pourquoi les Egyptiens ne furent pas comme les Chinois, condamnés à cette longue enfance, à cet état stationnaire qui ne permet aucun progrès dans les connoissances spéculatives, ou usuelles, aucune amélioration dans les méthodes, aucun développement des germes les plus heureux; c'est qu'ils ne furent pas bornés à cette écriture hiéroglyphique dont l'usage devient plus difficile, à mesure que les signes se multiplient, que sa richesse même rend inhabile à remplir le but auquel elle est destinée, et qui au lieu de faciliter les opérations de l'esprit humain, absorbe toutes ses facultés, use tous ses ressorts, paralyse toute son activité.

On ne croira pas sans doute que les fureurs insensées de Cambyse aient détruit entièrement cette littérature égyptienne; encore moins croira-t-on que ce torrent dévastateur, mais passager, ait anéanti la langue et l'écriture d'un pays parvenu depuis tant de siècles à un haut degré de culture. L'influence de la domination macédonienne produisit sans doute

des effets plus grands et plus durables sur la langue, l'écriture et la littérature de l'Égypte. Cette dernière cessa vraisemblablement d'enfanter de nouveaux ouvrages, du moins durent-ils être en très-petit nombre. L'éloignement de la nouvelle capitale située à l'extrémité de l'Égypte, la domination d'une famille étrangère, la différence des rites et des mœurs, la protection accordée presque exclusivement aux Grecs, furent autant de causes qui portèrent un coup mortel à la littérature égyptienne, mais ne purent avoir que des effets très-restreints et très-lents sur la langue et sur l'écriture. Aussi est-il certain, comme M. Quatremère l'établit par un grand nombre de faits, que la langue et les caractères égyptiens se conservèrent sous les Ptolémées, et que si le grec fut seul en usage à la cour et dans la ville d'Alexandrie, la langue égyptienne continua à être entendue et parlée dans les villes de l'intérieur, et surtout dans la Thébaïde. « Ce fait, dit M. Quatremère, attesté par l'inscription de Rosette, est d'ailleurs confirmé par un passage de Plutarque. Cet écrivain rapporte que la fameuse Cléopâtre répondoit par elle-même, et sans se servir d'interprètes, à la plupart des Barbares, tels que les Ethiopiens, les Troglodytes, les Hébreux, les Arabes, les Syriens, les Mèdes, les Parthes; qu'elle pos-

« sédoit en outre les langues de beaucoup
 « d'autres peuples; tandis que les rois ses pré-
 « décesseurs s'étoient mis peu en peine d'en-
 « tendre la langue égyptienne, et que quel-
 « ques-uns même avoient négligé la macé-
 « donienne.

« En effet (c'est toujours M. Quatremère
 « qui parle), qu'un peuple barbare adopte
 « sans difficulté les lois, la langue de son
 « vainqueur, c'est ce qui se conçoit facile-
 « ment; mais on ne se persuadera pas de
 « même qu'une nation aussi civilisée que
 « l'étoit la nation égyptienne à l'époque dont
 « nous parlons, et surtout aussi attachée à ses
 « anciens usages, ait abandonné ou dénaturé
 « sa langue maternelle, lorsqu'il existoit,
 « comme nous l'avons dit, dans cette langue
 « un grand nombre d'ouvrages qui devoient
 « la perpétuer. Si pendant un certain laps de
 « temps, nous trouvons peu de renseignemens
 « historiques qui constatent l'existence et l'état
 « de la langue égyptienne, il ne faut pas s'en
 « étonner, puisque l'on sait que l'histoire de
 « l'Égypte à cette époque nous est fort peu
 « connue, et que nous avons perdu la plu-
 « part des auteurs qui auroient fourni des
 « lumières sur le règne des Ptolémées. »

L'Égypte, en passant sous la domination
 romaine, réduite à n'être qu'une province
 de l'Empire, perdit nécessairement une grande

partie de son lustre et de son importance. Si Rome attachâ un grand prix à la possession de l'Égypte, ce fut sous le point de vue des approvisionnement de la capitale, et peut-être aussi sous celui du commerce; mais les Romains ne reconnurent pour maîtres dans la littérature, que les Grecs, et ce ne fut point chez les Egyptiens qu'ils allèrent puiser les élémens de la philosophie et des sciences. La religion et les coutumes des Egyptiens furent pour eux au contraire un sujet de risée, et si les esprits crédules et superstitieux joignirent les cérémonies du culte d'Isis à celles de leurs aïeux, les hommes instruits les tournèrent en ridicule, et la politique en prit quelquefois ombrage et les proscrivit. Dans cette position, quel pouvoit être le sort de la littérature égyptienne? Ne devoit-elle pas déchoir de plus en plus et tomber rapidement dans l'oubli? Un autre événement important arrivé peu de temps après que l'Égypte eut passé sous la domination des Césars, dut nécessairement porter le dernier coup à cette littérature. Je parle de l'introduction de la Religion chrétienne qui s'étendit en peu de temps depuis Alexandrie jusqu'à Syène. Je ne veux pas dire que les prédicateurs de cette sainte Religion exercèrent leur zèle contre les monumens de cette littérature, ce qui cependant n'est pas sans vraisemblance; mais si l'on con-

sidère que d'un côté la Religion chrétienne contribua à répandre l'usage de la langue grecque, et que de l'autre la littérature égyptienne, étroitement liée avec l'ancienne Religion, cessa d'avoir aucun intérêt pour les nouveaux Chrétiens; on ne sera pas surpris qu'elle ait fini par s'éteindre et par disparaître entièrement. D'ailleurs, si il est douteux que les ministres de la Religion chrétienne aient exercé une proscription peu réfléchie sur ce qui restoit encore des monumens écrits de la littérature de ce pays, deux faits qui n'ont point échappé à M. Quatremère prouvent que la politique des Empereurs ne négligea pas ce moyen d'anéantir les restes du patriotisme et de l'esprit national. Le premier appartient au règne de l'empereur Sévère, qui fit enlever des temples de l'Égypte tout ce qu'il put trouver de livres relatifs à la doctrine occulte, et les fit renfermer dans le tombeau d'Alexandre, afin qu'à l'avenir personne ne pût les lire. L'autre fut une suite de la vengeance que Dioclétien exerça contre les Egyptiens. Il fit, dit-on, chercher avec soin et livrer aux flammes tous les livres composés par les anciens Egyptiens, qui traitoient de la chimie, dans la crainte que par les pratiques de cet art, les habitans de l'Égypte n'acquissent des richesses qui les missent en état de se soulever de nouveau. Mais je répète ici ce que

je disois, il n'y a qu'un instant, en parlant de l'influence de la domination macédonienne sur la littérature de l'Égypte ; ni le passage des Égyptiens sous la puissance de Rome, ni l'introduction et la propagation du christianisme en Égypte, ne purent anéantir la langue égyptienne. Et ici les preuves de fait se multiplient. Car c'est surtout dans les écrivains ecclésiastiques que l'on puise une foule de témoignages qui établissent de la manière la plus évidente, que la langue égyptienne se conserva comme langue commune et vulgaire jusqu'à la conquête des Arabes, et qu'un grand nombre de ces pieux solitaires qui peuploient les déserts de la Thébaïde, et plus d'un évêque de la Haute et de la Basse-Égypte ne savoient que cette langue. Les recherches de M. Quatremère ont produit un grand nombre de preuves de cette vérité, qui jointes à celles que Renaudot, J. S. Assemani, le P. Georgi, M. Münter et d'autres savans avoient déjà recueillies, ne permettent plus de la révoquer en doute. Une suite de preuves du même genre réunies dans la section suivante par M. Quatremère, font voir aussi évidemment que cette langue se conserva encore pendant sept ou huit siècles sous les Arabes, et si enfin elle a succombé et fait place à la langue arabe, il ne faut pas s'en étonner ; des vexations de tout genre, les persécutions, le

massacre, le fer, le feu, le bannissement ayant depuis la fin du deuxième siècle de l'hégire, travaillé sans interruption à l'anéantissement de la race des anciens habitans de l'Égypte, qui fut remplacée de siècle en siècle par de nouvelles tribus arabes de l'Asie et de l'Afrique, appelées par le gouvernement pour être substituées aux anciens propriétaires exterminés ou bannis, ou bien attirées d'elles-mêmes par l'espoir du pillage et la désertion des cultivateurs primitifs.

Mais, dira-t-on peut être, on ne conteste point l'existence d'une langue particulière à l'Égypte, connue sous le nom de *langue copte*, et qui peut s'être formée dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Ce que l'on conteste, ce qu'il falloit prouver, c'est l'identité de la langue copte et de l'ancienne langue égyptienne. Car on ne sauroit se dissimuler que la langue copte ne contienne un grand nombre de mots grecs, et peut-être n'est-elle qu'un jargon composé de mots empruntés du grec et de divers autres idiômes.

Une pareille objection, je ne crains pas de l'assurer, ne peut être faite que par des personnes qui auroient à peine une légère teinture de la langue copte; et si des savans respectables ont cru apercevoir quelque analogie entre le copte et l'hébreu, ils n'ont pu, comme l'observe M. Quatremère, apporter en

preuve de leur opinion, qu'un petit nombre de mots, dont la ressemblance peut être attribuée au hasard. J'ajoute que dans certains cas même, cette ressemblance vient d'emprunts faits par la langue hébraïque à l'ancienne langue égyptienne, et devient par conséquent une nouvelle preuve de l'identité du copte et de l'ancien égyptien. Ainsi, si les Hébreux appellent l'acacia *schitta*, ou *schitt*, le byssus *schesch*, une coudée *ammah*, mots qui ne sont que les dénominations égyptiennes *schonti*, *schens*, *ammahi*, tant soit peu altérées, c'est qu'ils ont appris en Egypte à connoître l'acacia et le byssus, et qu'ils ont reçu des Egyptiens l'usage des mesures. Mais, pour revenir à l'introduction des mots grecs dans la langue égyptienne, elle est due à plusieurs causes que M. Quatremère développe ainsi, réduisant en même temps cette objection à sa juste valeur. Je transcris ici sa réponse en l'abrégeant.

« 1.^o Une nouvelle forme de gouvernement
 « s'étant établie en Egypte, d'abord sous les
 « Ptolémées et ensuite sous les Romains, il
 « fallut nécessairement que les Egyptiens
 « empruntassent à la langue de leurs maîtres
 « les noms de dignités, et tous les termes qui
 « avoient rapport à l'administration.

« 2.^o La Religion chrétienne ayant pénétré
 « de bonne heure en Egypte, y apporta une

« foule d'idées nouvelles entièrement étran-
 « gères aux habitans de ce pays, et qui par
 « conséquent ne pouvoient être exprimées
 « par des mots de leur langue. D'ailleurs,
 « plusieurs termes avoient été consacrés par la
 « religion, et l'on eût craint de les dénaturer,
 « en les traduisant dans un autre idiôme ;
 « d'après cela, il falloit nécessairement avoir
 « recours à la langue grecque qui étoit la
 « langue des premiers prédicateurs de l'E-
 « vangile. »

M. Quatremère fortifie cette considération en ajoutant que les traductions des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, des Liturgies, et des ouvrages des SS. Pères, qui furent faites du grec en égyptien, contribuèrent beaucoup à introduire des mots grecs dans la langue égyptienne. Il auroit pu ajouter que beaucoup de ces mots ne furent peut-être usités que dans les livres, sans passer pour cela dans la langue parlée. C'est ainsi que le persan moderne et le turc écrits contiennent bien plus de mots arabes qu'on n'en observe dans les mêmes langues parlées.

« 3.^o Quelques-uns de ceux qui tradui-
 « soient en égyptien des ouvrages grecs,
 « trouvoient sans doute plus commode, lors-
 « qu'ils n'entendoient pas un mot, ou qu'ils
 « n'en rencontroient pas facilement l'équiva-
 « lent, de le laisser tel qu'il étoit dans l'ori-

« ginal. D'autres aussi, pour faire parade de
« leurs connoissances dans les deux langues,
« employoient indifféremment les mots grecs
« ou égyptiens.

« Au reste, il ne faut pas croire que tous
« les livres coptes que nous possédons ren-
« ferment un égal nombre d'expressions
« grecques..... D'ailleurs, parmi les mots
« grecs que nous trouvons dans ces ouvrages,
« on n'en pourroit guères citer qui n'eussent
« leur équivalent dans la langue égypti-
« tienne. »

Cette dernière considération est d'un grand poids, et je ne sais si on l'avoit fait observer avant M. Quatremère. Mais je crois qu'on peut encore tirer de la langue copte elle-même un fort argument en faveur de son identité avec l'ancienne langue égyptienne.

Je pourrois d'abord demander aux partisans de l'opinion contraire, à laquelle des langues connues ils attribuent la production de la langue copte, et les défier de trouver dans le Dictionnaire de La Croze, tel qu'il a été publié par Woide, cent mots que l'on put, même en prenant toutes les licences que se permettent si souvent les étymologistes, rapporter soit à l'hébreu, à l'arabe, à l'éthiopien, soit au grec ou au latin. Mais ce sur quoi j'insisterai beaucoup, c'est la grammaire de la langue copte, et son système de



synthèse. Car c'est surtout par là que l'on peut reconnoître si plusieurs langues ont, ou n'ont point une origine commune. Qu'on me montre donc celui des peuples en relation avec l'Égypte depuis Alexandre jusqu'à Omar, dont la langue a pu donner naissance au système grammatical des Coptes, et qu'on le fasse seulement avec quelque probabilité; et je consens à regarder la langue copte, comme totalement différente de l'ancien égyptien.

Non-seulement je crois impossible de fournir la preuve que je demande ici; je vais plus loin, et je ne crains point de dire que la langue copte conserve encore dans son système grammatical, plusieurs traits de la physiologie propre à un idiôme qui s'est longtemps écrit en caractères hiéroglyphiques. Ceci demande une courte explication.

Il est plus que vraisemblable que dans l'origine du langage, tous les mots étoient de simples monosyllabes, et que chaque monosyllabe exprimoit une idée simple. Les monosyllabes étant invariables n'admettoient point ces aggregations d'idées que l'on a exprimées dans la suite par un seul mot. Lorsqu'on dit en latin *amamus*, ce seul mot exprime d'abord et principalement l'idée de l'amour, comme étant l'attribut d'un individu. Elle exprime outre cela trois idées accessoires: 1.° que cet attribut est commun à

plusieurs individus; 2.^o que ces individus sont ceux-là même qui parlent; 3.^o que c'est dans le moment présent que cet attribut convient à ces individus. *Amamus* indique tout cela, parce qu'il est la première personne du pluriel du présent du verbe *amare*.

Mais si dans l'origine l'idée d'amour s'exprimoit par le monosyllabe *am* invariable, il étoit nécessaire d'ajouter d'autres monosyllabes pour indiquer la personne, le nombre et le temps. Nous pouvons supposer que l'on a dit *nos nunc am*, ou *me plus nunc am*, comme les Chinois disent effectivement *ngo muen kin ngai* (*je plusieurs maintenant amour*). Supposons encore deux nations qui à l'époque où leurs langues étoient monosyllabiques, avoient déjà une écriture, et imaginons-nous que l'un de ces peuples, les Latins, par exemple, possédoient une écriture alphabétique; tandis que l'autre, les Chinois, si l'on veut, n'avoient qu'une écriture hiéroglyphique. Les premiers, par une tendance naturelle à l'homme qui cherche toujours à abrégér son expression, ont petit à petit, et par des procédés dont il est impossible le plus souvent de retrouver la trace, réuni les monosyllabes qui exprimoient les idées accessoires de genre, de nombre, de temps, etc., à ceux qui exprimoient les idées principales. Dans cette réunion, chacun des monosyllabes

accessoires aura souffert des suppressions, des altérations, des permutations, au point de devenir méconnoissable; et un seul mot polysyllabique une fois formé de cette manière, sera devenu comme le moule dans lequel on aura jeté tous ceux qui devoient attacher les mêmes idées accessoires à un monosyllabe différent. Ainsi dès que l'on aura eu dans le seul mot *amamus* un équivalent de *me plus nunc am*, on aura formé de même des monosyllabes *dic, doc, duc, ed, fac*, les mots *dicimus, docemus, dicimus, edimus, facimus*.

Chez les Latins, auxquels nous supposons une écriture alphabétique, cette écriture n'ayant à peindre que les sons, aura suivi toutes les variations par lesquelles ces quatre monosyllabes *me plus nunc am* auront passé avant d'arriver au composé polysyllabique *amamus*.

Les Chinois de leur côté auront aussi été portés à abréger l'expression; mais l'écriture aura mis chez eux un obstacle invincible à la fusion des monosyllabes en un seul mot polysyllabique; car leurs caractères ne représentant pas les sons, mais les idées, s'il eût fallu combiner les caractères comme les monosyllabes, leur nombre se seroit tellement accru, ils se seroient chargés d'une telle quantité de lignes et de traits, qu'il

eût été impossible de se les graver dans la mémoire; aussi les Chinois ont-ils conservé leur système de monosyllabes invariables, et l'expression n'a pu gagner chez eux de la briéveté qu'aux dépens de la clarté, en supprimant quelques-uns des monosyllabes qui devoient exprimer les idées accessoires. Ainsi ils ont dit *ngo muen ngai* (*je plus amour*), en supprimant le monosyllabe *kin* qui est le signe du temps présent.

Ce que j'ai dit d'un peuple qui auroit eu une écriture alphabétique à l'époque où sa langue étoit encore monosyllabique, s'applique également et peut-être même avec plus de force aux nations dont la langue s'est formée et est devenue polysyllabique, avant qu'elles eussent aucune écriture.

La langue copte ne nous présente point aussi parfaitement que le chinois, l'effet que j'attribue aux caractères hiéroglyphiques sur le langage; et la raison en est facile à sentir, c'est que tous les monumens de cette langue que nous connoissons, sont postérieurs à l'époque où l'usage de l'écriture hiéroglyphique avoit entièrement cessé, et que par conséquent déjà la langue avoit pu perdre une partie de ce caractère. Outre cela, c'est que, comme je l'ai déjà dit, les Egyptiens, dès une antiquité très-reculée, avoient eu une écriture alphabétique concu-

remment avec l'écriture hiéroglyphique. Mais tout cela n'empêche pas qu'on ne trouve encore dans le système de la langue copte des traces très-marquées de ce caractère qui est si tranchant dans la langue chinoise.

Ainsi, dans le très-grand nombre des noms coptes, le pluriel ne diffère pas du singulier, ce n'est qu'un monosyllabe préfixe qui distingue les deux nombres.

Il en est de même des genres. Rarement ils sont indiqués par une variation dans la terminaison. Ordinairement ils ne sont distingués que par l'article, ou par l'addition des mots *mâle*, *semelle*.

Les noms n'ont point de cas. Des particules préfixes remplacent ces formes grammaticales, si utiles pour indiquer les relations des noms avec les verbes.

Les noms abstraits donnent-ils naissance à des noms concrets, ou au contraire? Les noms aussi forment-ils des verbes, ou les verbes des noms? Toutes ces formations se font par l'addition de divers monosyllabes tels que *μετ*, *μντ*, *ρεφ*, *σα*, *ατ*, *αμ*, *αυ*, *ρεμ*, *ερ*, *θρι*, etc. Il est vrai que ces monosyllabes préfixes s'écrivent aujourd'hui en un seul mot avec celui qui exprime l'idée principale; mais ils ne se fondent point, et ne se mêlent point ensemble; par exemple *μέτρεφρατῶου*,

malice, est composé de $\mu\epsilon\tau$ qui indique une *qualité*, $\rho\epsilon\phi$ qui indique l'*attribution* d'une *qualité* à un individu; $\epsilon\rho$ qui veut dire *faire*; $\pi\epsilon\tau$ composé lui-même de l'article $\pi\iota$ et du conjonctif ou relatif $\epsilon\tau$, dont le sens est *ce qui*, et enfin de $\acute{\omega}\sigma\upsilon$, *mal*. Le mot $\mu\epsilon\tau\rho\epsilon\phi\epsilon\rho\omega\epsilon\tau\acute{\omega}\sigma\upsilon$ signifie donc *la qualité* ($\mu\epsilon\tau$) *d'un sujet* ($\rho\epsilon\phi$) *qui fait* ($\epsilon\rho$) *la chose qui est* ($\pi\epsilon\tau$) *mal* ($\acute{\omega}\sigma\upsilon$). Ne voit-on pas que c'est là une analyse facile à rendre en caractères hiéroglyphiques? C'est ainsi que les Chinois disent *ti-ten-tie-gin* pour *barbier*, mot-à-mot *raser-tête-de-homme* ou *homme à raser la tête*; *ço-mài-mai-tie-chi*, pour *commerçant*, à la lettre *faire-achat-vente-de-homme*.

Les formes qui dans la langue copte indiquent les diverses personnes des verbes, sont des monosyllabes ou des dissyllabes qui peuvent s'attacher au verbe ou s'en séparer, le verbe restant invariable, et il n'est pas rare que l'on interpose un autre mot entre cette forme préfixe et le verbe. Dans certains temps on employe deux ou trois petits mots, dont l'un se place avant, et l'autre après le verbe, sans cependant y être attachés. Ex.: $\nu\epsilon\ \alpha\ \rho\sigma\upsilon\iota\ \sigma\omega\omega\iota\ \pi\epsilon$, *le soir étoit arrivé*: les mots $\nu\epsilon\ \alpha\ \pi\epsilon$ forment la troisième personne du singulier masculin du plusqueparfait du verbe $\sigma\omega\omega\iota$, et cepen-

dant le sujet *ρουὶ* est interposé entre *ve a* et *σῶται*, et le monosyllabe *πε* se met toujours à la fin de la proposition. De là il est résulté que quand les Coptes ont adopté un verbe grec, ils l'ont adopté indifféremment à telle personne et à tel temps que le hasard le leur a offert, et il est resté chez eux invariable, comme on le voit dans cet exemple, *vaiva ερανεχεθε μωῶτεν*, je vous aurois supportés: *ερανεχεθε* est composé du monosyllabe copte *ερ* faire, et de *ἀνεχεθε*, deuxième personne du pluriel du présent moyen de *ἀνεχουαι*: c'est ainsi que l'interprète copte a rendu les mots grecs *ἀν ἠνεχόμεν ὑμῶν* (3).

Mais je me hâte de quitter ces détails fastidieux pour revenir à l'ouvrage de M. Quatremère.

Nous avons dit que les anciens Egyptiens outre les hiéroglyphes avoient une écriture alphabétique ou syllabique. Les Coptes se servent de l'alphabet grec auquel ils ont ajouté huit lettres pour exprimer des articulations propres à leur langue. A quelle époque s'est fait ce changement? « C'est, répond M. Quatremère, sur quoi les avis des savans sont fort partagés. Les uns, tels que La Croze et le P. Georgi font remonter ce changement

(3) Act., chap. 18, v. 14.

« jusqu'au règne de Psammeticus; mais cette
 « hypothèse est suffisamment réfutée par
 « l'inscription de Rosette. Le P. Bonjour en
 « fixe l'époque à la conquête de l'Égypte par
 « Alexandre; D. Montfaucon, Jablonski,
 « M. Th. Valperga, au règne des Ptolémées....
 « Enfin M. Zoëga s'appuyant du passage d'A-
 « ristide relatif au mot *κρωβός*, en conclut
 « que les caractères grecs n'ont pas été adoptés
 « en Égypte avant le troisième siècle de notre
 « ère. L'opinion de ce savant est encore
 « confirmée par le passage de Capitolin, où
 « cet auteur parle de l'inscription gravée sur
 « le tombeau de l'Empereur Gordien, *græcis*
 « *et latinis et persicis et judaicis et ægypti-*
 « *tiacis litteris*. Il est clair que par les carac-
 « tères égyptiens, il ne faut point entendre
 « ici les caractères grecs, puisque ceux-ci
 « sont expressément distingués; il ne s'agit
 « point non plus des caractères hiérogly-
 « phiques, puisque, supposé même que cette
 « écriture fût encore connue et entendue en
 « Égypte à l'époque dont nous parlons, elle
 « auroit été à la portée d'un trop petit nombre
 « de personnes pour qu'on l'employât dans
 « une inscription destinée à être lue par tout
 « le monde, *ut ab omnibus legeretur*. Il est
 « donc question dans ce passage des caractères
 « vulgaires des Égyptiens; par consé-
 « quent l'ancienne écriture subsistait encore

« chez ce peuple vers le milieu du troisième
 « siècle , puisque Gordien III est mort l'an
 « 244, suivant le calcul du savant et exact
 « Tillemont. »

Le passage de Capitolin me paroît avoir plus de poids pour la décision de cette question, que celui d'Aristide. Car il est certain que le mot égyptien que représente le grec *κωνώβος* ne sauroit être bien rendu en lettres grecques; et en effet, si les Coptes en rendent exactement la prononciation dans leur caractère, c'est qu'ils y employent une lettre qui fait partie des huit qu'ils ont ajoutées à l'alphabet grec. Ainsi, ce qu'Aristide disoit de son temps, on auroit encore pu le dire quatre siècles plus tard, à une époque où très-certainement le caractère copte actuel avoit pris depuis longtemps la place de l'ancienne écriture égyptienne. On pourroit aussi faire jusqu'à un certain point la même difficulté sur le passage de *Capitolin*, d'autant plus qu'en disant, *ut ab omnibus legeretur*, cet auteur a voulu dire, je crois, pour qu'elle pût être lue *de toute les nations*, et non pas *de tout le monde*. Je ne serois pas éloigné de reporter plus haut l'époque à laquelle les Egyptiens auront adopté l'alphabet grec augmenté de huit lettres particulières. Ce changement a dû être occasionné par quelque motif puissant, et par une révolution

dans le système politique ou religieux de l'Égypte; et je conjecture que c'est la Religion chrétienne qui l'a amené. Peut-être le nouveau caractère demeura-t-il quelque temps propre aux Chrétiens, tandis que les Payens conservoient encore l'usage de l'ancienne écriture. Ce même changement lié à la Religion peut avoir été la principale cause de la perte totale des anciens monumens de la littérature égyptienne qu'aucun intérêt n'engageoit les Égyptiens, devenus Chrétiens, à transcrire dans le nouveau caractère, et qui se seront détruits à mesure que le nombre de ceux qui pouvoient les lire se sera diminué. Par là on concilieroit du moins jusqu'à un certain point les opinions opposées : car le nouveau caractère copte pourroit avoir été adopté dès la fin du premier siècle, et l'ancienne écriture n'avoir néanmoins cessé d'être en usage que dans le quatrième siècle, ou même lors de la destruction du culte idolâtre à Alexandrie.

Les bornes que je me suis prescrites me forcent de quitter cette section qui contient encore deux discussions intéressantes, pour passer à la cinquième que j'ai pris l'engagement de faire connoître. Comme elle est très-longue, je ne ferai qu'indiquer les principaux points dont l'auteur s'y occupe.

Les différens dialectes de la langue copte ou égyptienne sont l'objet immédiat de cette cinquième section. L'auteur, comme nous l'avons observé, avoit déjà parlé dans la première section des dialectes de la langue copte. Dans notre analyse nous réunirons tout ce qui a trait à ce sujet.

C'est le docteur Piques qui le premier, en faisant usage d'un passage tiré d'une grammaire copte-arabe, apprit aux savans que la langue copte se partageoit anciennement en trois dialectes. Ce passage dont M. Quatremère donne le texte, est conçu en ces termes : « La langue copte est divisée en trois dialectes ; « savoir le dialecte copte de Misr qui est le « même que le saïdique, le bahirique qui « tire son nom de la province de Bahirah, « et le baschmourique en usage dans la con- « trée de Ba-chmour. Aujourd'hui, il n'y a « plus d'usités que le bahirique et le saïdique. « Ces différens dialectes dérivent d'une même « langue (ou plutôt appartiennent originaire- « ment à une même langue). » Nous connoissons parfaitement les dialectes saïdique et bahirique, que l'on désigne plus communément sous les noms de *thébaïque* et *memphitique*, et qui appartiennent, le premier à la Haute, et le second à la Basse-Egypte. Il est impossible de déterminer quel est le plus an-

cien de ces deux dialectes , et peut-être , comme le conjecture M. Quatremère , n'y a-t-il point réellement de priorité à établir entre eux. Quant au dialecte baschmourique , on le croyoit entièrement perdu , jusqu'à ce que quelques fragmens d'une traduction copte du Nouveau Testament , envoyés d'Egypte au cardinal Borgia , furent reconnus pour être écrits dans un langage qui différoit assez sensiblement des dialectes thébaïque et memphitique ; un des caractères les plus frappans de cet idiôme , c'est qu'il substitue souvent l'z à l'r. Deux savans publièrent dans la même année une portion de ces fragmens , M. Münster à Copenhague , et le P. Georgi à Rome. Le premier ne trouva pas que ce langage différât assez essentiellement des deux dialectes connus , pour mériter qu'on le considérât comme un troisième dialecte. Le P. Georgi au contraire , non-seulement y reconnut un troisième dialecte , mais crut pouvoir démontrer que ce dialecte étoit en usage dans l'Oasis d'Ammon , et que c'étoit le dialecte nommé *baschmourique* , parce que les peuples qui le parloient portoient le nom de *Baschmouri* , chez les historiens arabes. Il ajouta qu'il falloit bien se donner de garde de confondre ces peuples avec les habitans du Baschmour , portion de la Basse-Egypte dont parle Abou'lféda , et

dont la capitale est Aschmoun-Tannah; et prétendit que ceux dont il s'agit ici habitoient la contrée située à l'occident du Nil, et que leur territoire comprenoit la Grande et la Petite Oasis, et les déserts qui d'un côté confinent à la Nubie et à l'Abyssinie, et de l'autre à l'Oasis d'Ammon.

Tout ce système du P. Georgi n'a réellement pour base qu'un passage de l'histoire des Patriarches d'Alexandrie où Renaudot s'exprime ainsi : *In tanto rerum tumultu Coptitæ seu christiani Aegyptii adversus Abdelmelicum rebellaverunt duabus in provinciis; Bschammyritæ quidem ex Sahide, duce Menna filio Bekiræ, alii circa Osiout.* Il n'est pas surprenant que le P. Georgi qui n'avoit point sous les yeux le texte arabe de l'historien duquel Renaudot a tiré son récit, ait été induit en erreur par ce passage. M. Quatremère, en consultant l'original, a reconnu que les mots *ex Sahide* avoient été ajoutés par le traducteur, qui avoit aussi substitué *Osiout*, ville du Saïd, à *Schobra-Besiout* qui ne lui étoit pas connue. M. Quatremère donne la traduction entière de ce passage et de plusieurs autres de divers auteurs, qui prouvent jusqu'à l'évidence que les Baschmourites, nommés aussi *Baschroudites*, habitoient dans cette portion du Delta qu'Abou'lféda nomme *Baschmour*,

et dont la capitale est *Aschmoun - Tannah* , appelée aussi *Aschmoun-arromman*. Ceci renverse absolument le système du P. Georgi , par rapport à la position géographique qu'il attribue aux Baschmourites , et il en résulte évidemment que si le dialecte dont il s'agit est celui des Coptes du Baschmour , ce savant a eu tort de lui donner le nom de *dialecte ammonitique*.

Baschroud, ou comme on l'écrit aussi *Baschrouit* , étoit peut-être le nom d'une ville du Baschmour. Je suis d'autant plus porté à le croire , que dans le catalogue des villes épiscopales qui étoient anciennement en Egypte, catalogue que Vansleb a tiré d'un vieux manuscrit copte , et qu'il a donné dans son Histoire de l'Eglise d'Alexandrie , je trouve indiquée une ville nommée *Beschrut* (4).

A la suite de la discussion sur les Baschmourites viennent quelques observations sur les *Bimaïtes*. Il résulte des nouveaux rapprochemens offerts ici par M. Quatremère , que le mot *Bimaï* est un nom sous lequel les Arabes désignoient les Chrétiens habitans de la Basse-Egypte , et qu'il se trouve quelquefois employé pour indiquer les Baschmourites ; que d'ailleurs l'étymologie de ce nom rapportée par *Euty chius* , qui le dérive d'un

(4) Hist. de l'Eglise d'Alex. , p. 18.

mot copte qui veut dire *quarante*, et qui ajoute qu'il fut donné à cette peuplade, parce qu'elle descendoit de quarante Grecs qui, à l'époque de la conquête de l'Égypte par les Arabes, s'étoient cantonnés à l'extrémité septentrionale de cette contrée, n'est ni absurde, ni prouvée. Il seroit possible que ce nom vint effectivement du mot copte qui signifie *quarante*, et que la raison donnée par Eutychius de cette dénomination, ne fût fondée que sur une tradition fabuleuse.

Comme une discussion en amène naturellement une autre, M. Quatremère se trouve conduit à examiner si les Baschmourites doivent être confondus avec les habitans du *Hauf*, et si réellement le *Hauf*, partie de la Basse-Egypte, est la même chose que le Baschmour, sous une autre dénomination. Cette identité supposée, que j'avois indiquée en passant dans mes *Observations sur le nom des pyramides*, est contestée ici par M. Quatremère, qui prétend établir et qui établit effectivement; 1.^o que le *Hauf* n'est point la même chose que le Baschmour; 2.^o que les historiens de l'Égypte, du moins les plus exacts, ne confondent pas les Baschmourites avec les habitans du *Hauf*, ni même avec les autres Coptes; 3.^o enfin, que les habitans du *Hauf* étoient des Arabes et non des Coptes.

Je ne suivrai point l'auteur dans les détails où il est obligé d'entrer pour justifier chacune de ses propositions. Il me suffit d'en faire connoître les résultats, et de dire que ces résultats sont appuyés sur un grand nombre d'autorités qui ne laissent rien à desirer. On seroit plutôt tenté de dire que M. Quatremère a un peu trop multiplié les autorités, ce qui fait par fois perdre de vue l'objet de la discussion.

Malgré le vague qui règne dans l'usage que les écrivains arabes font de la dénomination de *Hauf*, il est certain qu'ils ne donnent jamais ce nom à aucune partie du Delta, mais seulement à des parties inférieures de la Basse-Egypte hors du Delta, tant à l'orient qu'à l'occident, et plus souvent à la contrée qui est à l'orient.

Le Baschmour n'a jamais fait partie du Hauf, quelque étendue que l'on donne d'ailleurs à cette dénomination; au contraire, il est enclavé dans la contrée nommée *Batn-elrif*.

Les Baschmourites étoient coptes et chrétiens, les habitans du Hauf au contraire étoient arabes et musulmans; et quoique ces deux peuples ayent souvent été concurremment en révolte ouverte contre les khalifes, les historiens et surtout Abou'lmahasen distinguent avec soin les faits qui concernent chacun d'eux; très-souvent ils réunissent à



la dénomination d'*habitans du Hauf* celle d'*Arabes des tribus de Kaïs et de Yémen*, ou bien ils employent cette dernière expression comme l'équivalent de la première.

M. Quatremère annonce (p. 213) qu'il parlera plus bas de ces tribus, lorsqu'il donnera la notice des Arabes qui habitent l'Égypte. Cette notice ne se trouve point dans ce volume, mais il faut se souvenir que l'auteur a annoncé dans sa préface que cet ouvrage doit être suivi d'un autre qui est terminé depuis longtemps, et qui contiendra entre autres morceaux la notice dont il s'agit. Il suffira de dire ici que les noms de *Kaïsi* et *Yémeni* sont ceux de deux factions ou partis que l'on retrouve partout dans l'histoire des Arabes et jusques parmi les Druzes. Quant à l'époque de l'établissement de ces Arabes dans le Hauf, elle remonte à l'an 109 de l'hégire suivant Makrizi, qui dit positivement qu'en cette année Obaïd-allah ben-Hidjab (ou *Hibhab*), demanda au khalife Hescham la permission d'introduire en Égypte les Arabes de Kaïs pour faire valoir des terres qui demeuroient sans culture; que le khalife la lui accorda, à condition qu'il ne souffriroit point que ces Arabes s'établissent à Fostat, et qu'en exécution de ces ordres Obaïd-allah introduisit en Égypte trois mille tentes des Arabes de Kaïs, et leur

fixa pour séjour le Hauf oriental, ou comme le dit le même auteur, le territoire de Bilbeïs. Makrizi convient cependant qu'avant cet appel fait aux Arabes de Kais, quelques familles des branches de Bodjaila, Fahm, et Adwan habitoient déjà sur les terres d'Égypte. Ce passage n'aura sûrement point échappé à M. Quatremère.

Après ces excursions géographiques et historiques, M. Quatremère revient au dialecte Baschmourique qui en a été l'occasion. Il ne croit point que le dialecte du fragment publié par M. Münter et par le P. Georgi, soit véritablement le dialecte Baschmourique qui ne nous est d'ailleurs connu que par la mention qu'en fait Athanase, évêque de Kous. Il aime mieux supposer que le Baschmourique qui n'étoit déjà plus en usage dès le temps d'Athanase de Kous, nous est totalement inconnu, et que le dialecte du fragment dont nous avons parlé et de celui qu'il publie dans cette même section, appartient aux deux Oasis qui s'étendent du nord au sud (il a voulu dire *du sud au nord*) depuis le parallèle d'Asouan jusqu'à la frontière du Fayyoum. Pour justifier cette conjecture, M. Quatremère montre que la religion chrétienne fut portée de bonne heure dans les Oasis, et que les écrivains orientaux font assez fréquemment mention des Chrétiens et des



évêques de ces lieux. Il corrige à cette occasion plusieurs méprises de Renaudot et de quelques autres savans , et tire de cette discussion la conclusion suivante.

« Il résulte de ces passages que de tout temps
 « la religion chrétienne a été florissante dans
 « les Oasis: par conséquent il est impossible
 « de supposer que l'Écriture Sainte n'ait
 « pas été tôt ou tard traduite dans l'idiôme
 « de cette contrée. Or les habitans étant
 « Coptes , leur langue a dû nécessairement
 « être un dialecte de la langue égyptienne;
 « n'est-il pas fort vraisemblable que ce dia-
 « lecte est le même que nous retrouvons dans
 « les fragmens indiqués plus haut?... Je
 « crois (donc) pouvoir ôter au dialecte dont
 « j'ai parlé le nom de *Baschmourique* , et y
 « substituer celui d'*Oasitique*. »

L'auteur avoit dit plus haut. « Il paroît
 « probable que la destruction des Basch-
 « mourites causa la perte de leur idiôme , et
 « que le petit nombre de ceux qui eurent la
 « liberté de retourner dans leur pays , ne
 « tardèrent pas à oublier leur langue pour
 « adopter celle du vainqueur. Toutes mes
 « recherches n'ont pu me procurer qu'un
 « seul mot Baschmourique qui se trouve
 « dans un vocabulaire copte anonyme.....

« On sera peut-être étonné que je fasse
 « difficulté de reconnoître le dialecte Basch-

« mourique dans le fragment publié par le
 « P. Georgi et par M. Münter. Mais, sans par-
 « ler ici de l'opinion d'Euty chius , qui
 « attribue aux Baschmourites une origine
 « étrangère , et qui semble indiquer que
 « leur langue étoit totalement différente du
 « copte ou du moins plus corrompue que
 « les deux autres dialectes , il suffit d'exa-
 « miner avec un peu d'attention le langage
 « du fragment en question , pour juger
 « qu'il ne peut avoir été en usage dans une
 « province située à l'extrémité de la Basse-
 « Egypte. En effet , si ce langage est con-
 « forme en quelques points au dialecte
 « memphitique , il s'en écarte le plus souvent
 « et se rapproche bien davantage du dia-
 « lecte saïdique dont sont visiblement em-
 « pruntés presque tous les mots qu'il em-
 « ploie; c'est ce dont on se convaincra encore
 « mieux en lisant le fragment du prophète
 « Jérémie que je donne ici..... Les deux frag-
 « mens que nous connoissons jusqu'à présent,
 « et dont l'un appartient à l'Ancien , l'autre
 « au Nouveau Testament , prouvent , ce me
 « semble , qu'il doit exister dans ce langage,
 « une traduction complète de la Bible. Si
 « l'on réfléchit sur cette circonstance , et
 « que d'un autre côté on fasse attention aux
 « variétés constantes qu'offre ce langage ,
 « on penchera à croire avec le P. Georgi

« qu'il faut reconnoître ici non pas un
 « simple jargon, mais un dialecte particulier
 « qui offre la plus grande analogie avec le
 « Saïdique, mais qui se rapproche cepen-
 « dant aussi du Memphitique dont il em-
 « prunte les terminaisons en *i* et les mono-
 « grammes employés pour les mots *Dieu* et
 « le *Seigneur* (5). Les variétés qu'on y ob-
 « serve, consistent principalement dans le
 « changement de l'*o* en *α*, de l'*α* en *ε*, de
 « l'*s* en *η*, et surtout du *ρ* en *λ*, qui forme
 « le caractère distinctif de ce dialecte. J'au-
 « rois pu ajouter que j'ai trouvé dans le
 « fragment en question plusieurs mots qui
 « m'ont paru étrangers aux deux autres dia-
 « lectes de la langue copte. Mais cette re-
 « marque n'est pas décisive, attendu que
 « nous n'avons qu'une connoissance trop im-
 « parfaite de ces dialectes et surtout du
 « Saïdique, pour juger positivement si une
 « expression doit leur appartenir ou non. »

J'ai laissé parler M. Quatremère lui-même,
 pour ne rien diminuer de la force de ses
 preuves. Je crois cependant, je l'avoue, que
 bien des personnes ne seront pas entièrement
 convaincues par les raisons qu'il apporte, que
 le dialecte dont il s'agit, doive être un qua-

(5) J'ai un peu changé cette phrase, parce que je ne pou-
 vois point employer ici de caractères coptes.

trième dialecte de la langue égyptienne. Que le langage des fragmens que nous connoissons constitue un dialecte différent du Saïdique et du Memphitique, c'est ce dont on doit convenir avec le P. Georgi et M. Quatremère. Il n'en est pas de même des motifs allégués par ce dernier pour établir que ce dialecte ne peut être le Baschmourique. C'est un peu abuser du passage d'Euty chius, que d'en conclure que la langue des Bimaïtes ou Baschmourites étoit *totale ment différente du copte, ou du moins plus corrompue que les deux autres dialectes* : et rien n'est plus positivement démenti par le seul passage qui nous donne quelque notion du dialecte Baschmourique, je veux dire celui d'Athanase, évêque de Kous, qui dit expressément que les trois dialectes de la langue copte, le Saïdique, le Memphitique et le Baschmourique ne *sont primitivement qu'une même langue*. On ne peut se refuser aux preuves que donne M. Quatremère pour établir que la religion chrétienne avoit pénétré dans les Oasis, et il est très-vraisemblable que les Coptes des Oasis, comme ceux de la Haute et Basse-Egypte, lisoient les saintes écritures dans leur langue. Mais quelle preuve a-t-on que la langue des Oasis ne fut pas le dialecte même du Saïd ? En un mot, peut-on dire, un grammairien copte, Athanase de Kous,

ne connoissoit que trois dialectes de la langue égyptienne, le Saïdique et le Memphitique que nous connoissons depuis longtemps, et le Baschmourique qui nous étoit encore parfaitement inconnu il y a 20 ans. Pourquoi le dialecte découvert récemment ne seroit-il pas le Baschmourique? Pourquoi en créer un quatrième sans aucune autorité? C'est, dit M. Quatremère, que les Baschmourites habitant à l'extrémité inférieure de la Basse-Egypte, leur langage devoit avoir plus de rapport avec le Memphitique qu'avec le Saïdique, et que le dialecte dont il s'agit se rapproche au contraire beaucoup plus du Saïdique. Cette raison mérite assurément d'être prise en considération; elle seroit cependant plus concluante, si ce dialecte ne se rapprochoit aussi du Memphitique en plusieurs choses. Si nous étions plus riches en monumens historiques, ils nous fourniroient peut-être la solution de cette difficulté. Peut-être verrions-nous une colonie descendre de la Haute-Egypte pour repeupler le Baschmour après quelque grande dépopulation causée par une invasion étrangère, par celle de Nabuchodonosor, par exemple. Quoi qu'il en soit, pour ne point substituer conjectures à conjectures, contentons-nous de dire qu'à moins qu'on ne découvre par la suite quelques traces d'un autre dialecte auquel on puisse

attribuer le nom de *Baschmourique*, on aura de la peine à ne pas se laisser entraîner à penser que les trois dialectes que nous connoissons, sont précisément ceux dont l'existence est indiquée par Athanase de Kous.

Mais laissons là cette discussion pour nous occuper du nouveau fragment écrit dans le dialecte oasisitique ou baschmourique, dont nous devons la publication à M. Quatremère.

Ce fragment s'est trouvé à la bibliothèque impériale de Paris, parmi les débris de manuscrits saïdiques. Il est écrit sur vélin et composé de quatre feuilles de format in-folio. Chaque page est divisée en deux colonnes; il contient le verset 22 et dernier du chapitre IV des Lamentations de Jérémie, le chapitre V en entier, et la lettre de Jérémie aux Juifs de Babylone. « Malheureusement, « dit M. Quatremère, le vélin est tellement « déchiré, qu'il s'y trouve plusieurs lacunes « considérables et que beaucoup de mots « sont ou détruits ou tronqués, en sorte « qu'il faut une grande attention pour saisir la forme des lettres et en fixer la véritable leçon. J'aurois pu cependant, en « plusieurs endroits, remplir des lacunes et « réformer des fautes de copiste; mais j'ai « cru devoir m'attacher à représenter fidè-

« lement le texte du manuscrit , me conten-
 « tant d'indiquer dans les notes les restitu-
 « tions ou les corrections que je jugeois né-
 « cessaires. »

Ce fragment, qui occupe ici dix-neuf pages, est accompagné d'une version latine très-littérale, et de notes grammaticales critiques et philologiques qui annoncent une grande connoissance de la langue copte. Ce travail ne peut que donner une bonne opinion d'une notice sur la version copte de Daniel et des douze petits prophètes, notice composée par M. Quatremère, et qui sera insérée dans le tome VIII des Notices des manuscrits de la bibliothèque impériale. On y trouvera la traduction entière du prophète Zacharie avec des notes du genre de celles que l'on voit ici.

M. Quatremère termine cette section par une note qui se trouve dans un des manuscrits coptes du Vatican dont s'est enrichie la bibliothèque impériale. Cette note a été écrite par un Diacre égyptien du Fayyoun, qui à l'époque des persécutions suscitées contre les Chrétiens d'Egypte par le khalife Hakembiamr-allah, en l'année 730 de l'ère des martyrs, s'étoit retiré au monastère de S. Macaire, le seul lieu où l'on put encore célébrer alors les saints mystères. Elle est, suivant M. Quatremère, dans un patois particulier qui n'est qu'une corruption du dialecte saïdique.

J'en avois fait usage dans un *Mémoire sur le culte que les Druzes rendent à la figure d'un veau*, qui doit être imprimé dans le tome II des Mémoires de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut. Comme elle me parut devoir trouver place dans l'ouvrage de M. Quatremère, je la lui communiquai, et il en a expliqué avec beaucoup de sagacité quelques endroits obscurs. Le patois de cette note ne diffère guères du saïdique que par la permutation de quelques voyelles. Mais peut-être ne sont-ce réellement que des fautes d'orthographe, nées d'une prononciation vicieuse et de l'ignorance de l'écrivain.

J'ai tâché de faire connoître l'ouvrage de M. Quatremère, et de donner une idée juste des recherches qu'il contient. Mais, quand il s'agit d'un travail de cette nature, une analyse courte ne peut offrir qu'un aperçu des richesses renfermées dans un volume de plus de 300 pages. Mon but a donc été principalement de fixer l'attention des savans sur un ouvrage qui est du petit nombre de ceux qui ajoutent réellement aux connoissances acquises, et dans lequel la critique et l'érudition sont jointes partout à un style pur, aisé et tel qu'il convient au sujet.

M. Quatremère auquel je me félicite d'avoir facilité l'étude de la langue arabe, a

voulu que j'acceptasse la dédicace de ce volume. Je ne pouvois pas lui refuser une marque d'estime et d'intérêt qu'il a si bien méritée , et je m'applaudis de voir mon nom joint à un travail qui fait concevoir de grandes espérances pour la littérature orientale et pour la philologie en général. Peut-être pensera-t-on que, par ce motif même, j'aurois dû laisser à d'autres le soin de rendre compte d'un ouvrage au succès duquel j'ai tant de raisons de m'intéresser. Je ne réponds qu'une seule chose à ceux qui pourroient être frappés de cette observation. Qu'ils veuillent bien lire l'ouvrage de M. Quatremère , et je me tiens pour certain qu'ils ne manqueront point de m'absoudre de tout soupçon de partialité.

S. DE S.





D: Ge 1880

ULB Halle
000 546 070

3/1



